

LA VIE COMMUNALE



Informations municipales (suite)

DIFFUSION D'OUTILS DE SENSIBILISATION ET DE MATERIEL HYDROECONOME DANS LE CADRE DU CONTRAT DE RIVIERE BLEONE ET AFFLUENTS



Economisons l'Eau grâce au Contrat de Rivière « Bléone et affluents » !

Octobre 2015 a marqué le lancement du Contrat de Rivière Bléone et affluents. 35 signataires, dont votre commune, se sont réunis autour d'une centaine d'actions pour bien gérer et préserver l'eau de la Bléone. C'est le SMAB (Syndicat Mixte d'Aménagement de la Bléone) qui anime et coordonne la démarche de Contrat de Rivière.

Parmi ces actions, l'association GESPER, située à Digneles-Bains, lance la campagne de sensibilisation grand public « Economisons l'Eau ! ».

La commune de Thoard est partenaire de l'action et sera relais des outils proposés. Vous pourrez bénéficier gratuitement de petit matériel à installer dans votre foyer pour réaliser des économies d'eau (douchette économe,

réducteurs de débit, sac éco-chasse d'eau), et pourrez faire le plein d'astuces grâce aux fiches-conseils disponibles en mairie. Vous recevrez également une pochette range-factures et une facture-type économe en eau pleine d'astuces pour faire des économies... dans votre porte-monnaie !

Pour retirer vos kits et les fiches-conseils, rendez-vous dès maintenant en mairie et sur

<http://www.thoard.fr/>

Pour plus d'informations et télécharger les fiches : site web de GESPER : www.gesper.eu
e-mail : contact@gesper.eu



Ecole

Les effectifs de l'école pour l'année 2016-2017 seront de 74 enfants : 4 enfants partent en 6ème et 5 enfants rentrent en petite section.

Pour les nouveaux élèves :

Pré-inscriptions en mairie, se munir du livret de famille

Inscriptions à l'école : jeudi 2 juin toute la journée (ou un lundi/mardi à partir de 16 h 30), se munir du certificat de pré-inscription de la mairie, livret de famille et du carnet de santé.

Bibliothèque municipale

Depuis avril dernier, la bibliothèque municipale offre un nouveau service : Une grainothèque. Il s'agit de semences de fleurs ou de légumes en accès libre. Chacun peut



venir échanger, prendre, déposer des graines ! Livres, DVD, albums enrichissent ces étagères.

La grainothèque vous appartient, n'hésitez pas à la faire vivre.

Bibliothèque municipale (suite)

Jusqu'au 24 juin 2016, la bibliothèque propose une petite exposition sur la guerre 14-18, intitulée « sur un air de tranchées » en partenariat avec le petit musée des cuivres. Elle a débuté le 28 mai avec une déambulation du conservatoire de musique de Digne.

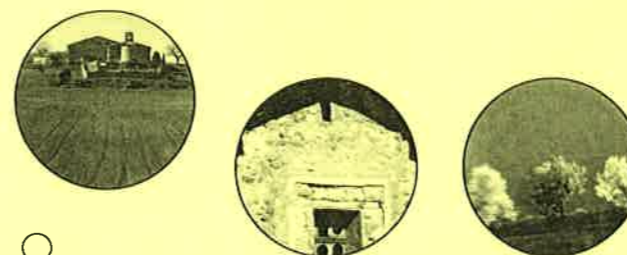


Et toujours dans le cadre de l'exposition, un spectacle est programmé :

Vendredi 17 juin à 20 h00

« La Ballade des massacrés » par le groupe vocal Regis Dejasmin : Chansons et textes de Giono
Au jardin du gîte, en cas de pluie sous le préau de l'école.
Entrée au chapeau

LA VIE ASSOCIATIVE



Aider 04



L'association A.I.D.E.R. 04 remercie toutes les personnes qui ont accepté de participer à la journée « Nos villages ont du talent » du 21 mai et de dévoiler leurs savoirs faire.

Pour rappel, notre association est indépendante des groupements politiques, philosophiques et confessionnels. Elle est née d'une volonté d'aider les enfants défavorisés et vulnérables dans le Monde, quelle que soit leurs origines ethniques, religieuses ou sociales.

A.I.D.E.R. existe depuis plus de 18 ans et est déjà intervenue dans plusieurs pays (Bolivie, Niger, Haïti, Sri Lanka, Madagascar) et ses missions ont été saluées par les Ministres Français et gouvernements locaux.

Notre prochaine mission est prévue dans un centre d'accueil pour enfants

en Colombie.

Il s'agira de rénover les locaux, d'agrandir le dortoir, d'améliorer les sanitaires et l'espace cuisine. L'achat de mobilier sera envisagé en fonction des besoins. Des soins peuvent être apportés par nos adhérents médecins et infirmières en cas de nécessité.

Bien que petite association (environ 40 adhérents répartis sur toutes les antennes Françaises), nous gérons nos ressources et les dons et subventions de nos donateurs avec rigueur et transparence. Nous profitons pour remercier chaleureusement la Municipalité de THOARD, très disponible, qui met régulièrement à notre service le foyer et matériel divers. Nos remerciements vont également aux Comités des fêtes de Thoard et Vaunavès qui nous prêtent leur matériel, et aux nombreuses personnes qui nous aident ponctuellement.

Prochaines manifestations :

18 juin 2016 : Feux de la St Jean
19 novembre 2016 : Soirée Années 80

Tous les adhérents de A.I.D.E.R 04 vous souhaitent un bel été et auront plaisir à vous retrouver lors de nos prochaines fêtes.

Comité des fêtes de Vaunavès

Fête de Vaunavès : 3ème édition du 22 juillet au 24 juillet 2016

Vendredi 22 juillet : grillades, à 21 h soirée dansante animée par Sylv'anim
Samedi 23 juillet : 15 h concours de boules. 19 h grillade, 21 h soirée dansante animée par MG Animation

Dimanche 24 juillet : 12 h apéritif d'honneur suivi d'un repas sur réservation. Menu : salade gourmande, jambon à la broche avec flageolets, fromage, melon ou pastèque, café et vin compris (15 € et 8 € pour enfants).

Réservation au 04 92 34 61 92

Tirage tombola, nombreux lots : 2 € le billet

15 h : concours de boules

Venez nombreux, nous vous accueillerons avec grand plaisir

Cercle de l'amitié

Les membres du Cercle de l'Amitié se réunissent tous les mercredis et vendredis après-midi à la salle Gassend, à partir de 13 h 00. N'hésitez pas à nous rejoindre .Contact 04 92 34 63 91

Apet

Vendredi 3 juin à 14 h au foyer rural, l'association des parents d'élèves offre un spectacle à l'ensemble de l'école « La Nounourserie de Mr Félicien », l'entrée sera ouverte à tous !

Vendredi 24 juin à partir de 18 h, soirée de la kermesse : grillades, crêpes...et musique!

Yoga

Le 21 juin, c'est la fête de la musique, c'est aussi la journée mondiale de la paix. Et c'est aussi la journée mondiale du yoga. L'an dernier, 30 000 personnes étaient réunies à New Delhi, plusieurs milliers sur la place du Trocadéro, à Paris et dans une multitude de salles partout en France pour célébrer cette pratique ancestrale.

Cette année, Thoard se joint au mouvement mondial ! La salle multi-activités vous accueillera pour une pratique accessible à tous :

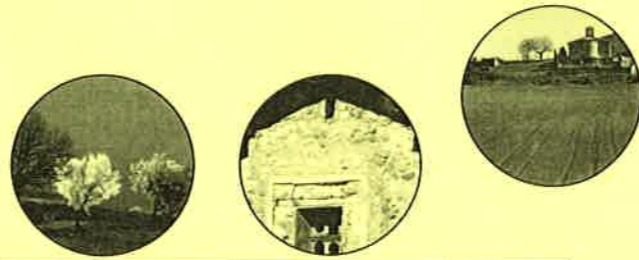
Rendez-vous à 10 h, 11 h, 12 h, 14 h ou 15 h, ou à tout autre moment qui vous sera favorable.

Marilène PREVOST

tél 06 89 28 53 99

Festival Allez A Thoard



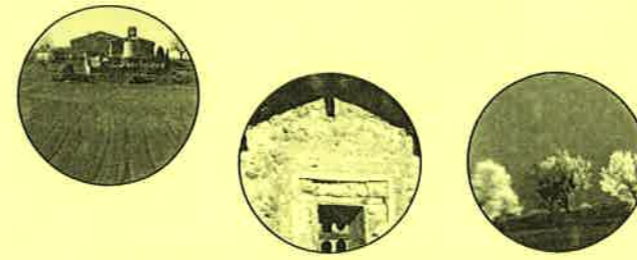


AGENDA

- Vendredi 3 juin : Spectacle « la nounourserie de monsieur Félicien »** à 14 h au foyer rural proposé par l'association des parents d'élèves de Thoard entrée libre
- Samedi 11 juin : judo** organisé par l'association jeunesse sport et culture à Thoard
- Vendredi 17 juin : « La ballade des massacrés »** à 20 h sur la place du gîte organisé par la bibliothèque municipale . Entrée au chapeau
- Samedi 18 juin : Feux de la St Jean** à 19 h 00 place du village organisés par AIDER 04
- Mardi 21 juin : journée mondiale de yoga** à la salle multi-activités, proposée par Marilène Prévost
- Vendredi 24 juin : Kermesse** organisée par l'école et l'association des parents d'élèves de Thoard
- Samedi 2 juillet : Festival Allez A Thoard** 18 h 00 dans le champ communal (voir programme)
- Mercredi 6 juillet Camion Provence-outillage** sur le parking
- Mercredi 13 juillet : Banquet de l'amitié et feux d'artifices** dès 19 h 00
Sur la place du village et champ communal organisés par Thoard en fête
- Samedi 16 juillet : Concert « trio de guitare »** à 18 h à l'église
- Samedi 22 et 23 juillet : Fête de Vaunavès** (voir programme)
- Mercredi 31 août : Camion Provence-outillage** sur la parking
- Vendredi 15 août : Concert Jean-Louis Beaumadier** à l'église (horaire à préciser)
- Samedi 20 août : Foire aux agnelles** organisée par le GDA
- Samedi 17 septembre : Festival des brasseurs** toute la journée
sur la place du village organisé par Alterne A Thoard
- Vendredi 30 septembre : les échappées du théâtre Durance** à 19 h au foyer rural
- Samedi 19 novembre : Soirée années 80** au foyer rural organisée par AIDER 04

Chronique villageoise : histoire tragique des époux Wellisch

Wellisch Siegfried est né le 14 mars 1883 à Vienne (Autriche), son épouse nommée Olkrug Rosa, est née le 11 juin 1887 à Gradorf (Allemagne). Ce couple de nationalité autrichienne était de confession juive. Tout deux ont réussi à fuir l'Autriche annexée par les nazis en 1938 et à échapper ainsi aux premières persécutions. Ils se sont certainement réfugiés en Italie dans un premier temps, puis, face à un décret qui prévoyait que les juifs étrangers devaient quitter l'Italie en mars 1939 ils durent à nouveau fuir. Ils entrèrent "illégalement" en France en août 1939 dans les Alpes Maritimes. C'était un couple relativement âgé pour l'époque, ils approchaient des 60 ans. En l'état actuel des recherches on ne peut dire quelles avaient été leurs professions, ni s'ils avaient eu des enfants. Par contre un document nous indique qu'ils ont été domiciliés à Nice. Ils vont être très vite rattrapés par les mesures anti-sémites prises par le gouvernement de Vichy. La loi sur les ressortissants étrangers est publiée dès le 18 octobre 1940 au bulletin officiel. Elle prévoit que "les ressortissants étrangers de race juive pourront en tout temps se voir assigner une résidence forcée par le préfet du département de leur résidence." Marcel Ribière, préfet des Alpes Maritimes appliqua avec zèle cette circulaire. Il mit en marche la machine administrative afin d'assigner à résidence dans des villages de l'arrière pays ou dans des camps de travailleurs les juifs étrangers jugés "indésirables" sur la Côte d'Azur. Son statut de "préfet régional" dans cette politique de répression lui permettait d'étendre son rayon d'action au delà de son département. C'est ainsi que de nombreux villages des Basses Alpes furent retenus, de préférence ceux dotés d'une gendarmerie afin de pouvoir surveiller toutes ces personnes simplement coupables d'être juives. Le village de Thoard fut retenu parmi d'autres. Les époux Wellisch sont visés par la circulaire du préfet Ribière du 18 mars 1942. Leur lieu d'assignation à résidence forcée est Thoard. Un rapport de gendarmerie consulté aux archives départementales nous précise qu'une vingtaine de personnes devait être assignée à résidence à Thoard et que seuls les époux Wellisch y établirent domicile à partir du 16 mai 1942. Ils s'installèrent dans la maison que les anciens appellent "la maison Arnaud" située près de la place du Porcher. Des thoardais les ont probablement connus ou croisés. Aujourd'hui, il est difficile de retrouver des témoignages mais Ginette Boyer a pu se souvenir de leur séjour dans le village car elle était leur voisine. Agée alors d'une dizaine d'années elle se souvient d'un couple d'environ soixante ans qui sortait peu de leur maison, de deux silhouettes sur le balcon qui rendaient leur salut aux enfants qui passaient dans la rue...



Informations municipales (suite)

lieu, il a fait l'objet d'un procès verbal qui sera affiché à la porte des cimetières ainsi qu'en mairie, et en préfecture. A l'issue des 3 ans réglementaires, la municipalité pourra récupérer ces emplacements. Afin de rassurer la population, car il s'agit de la mémoire de notre village, le plus grand soin sera apporté à ce processus, les objets recueillis seront conservés et une plaque évoquant chaque tombe sera apposée aux murs des cimetières. Nous invitons les personnes ayant connaissance de familles concernées par cette procédure à se manifester en mairie.

Columbarium : Un columbarium a été mis en place dans le cimetière du village et les tarifs suivants ont été fixés : 180 € la case pour 15 ans et 280 € pour 30 ans.

Coup d'oeil sur les travaux

L'entreprise Féraud ayant entrepris au printemps 2016 les travaux de réfection de toiture du groupe de bâtiments face à la mairie, la commune a profité de cette opportunité pour réhabiliter une partie de toiture peu accessible située au-dessus de l'auberge de la Forge pour un montant de 5 212.19 € TTC.

Le département va procéder à la réfection de la couche de roulement sur le boulevard Avignon à partir du 6 juin 2016. L'entreprise Eiffage réalisera ces travaux ainsi que du revêtement bi-couche sur le tour de la vallée.

Les travaux concernant la partie communale côté place et mairie sont estimés à 28 638.00 € TTC et devraient être coordonnés avec le chantier départemental pour minimiser les nuisances.

Dans le cadre des travaux d'amélioration des constructions communales, un effort important sera fait sur l'école : mise en place de double vitrage par l'entreprise MCM de Digne montant : 23 228.27 € TTC

Acquisition de matériel informatique, de vidéos projecteurs et de rideaux opaques, la commission des travaux étudie les solutions pour le remplacement éventuel de la chaudière et l'amélioration des installations.

Projets en cours

Devis pour remise en état du gîte des Bourres avant remise en location.

L'étude concernant les réseaux de la rue de grande Débauche se poursuit. La présence de nombreuses caves nécessite des investigations complémentaires (sondages, radiographie) après contact avec les riverains.

Le projet finalisé sera présenté à la population.

L'aménagement du projet d'aire de camping-car près du local des pompiers doit être revu au niveau dossier technique pour pouvoir être présenté à la Région avant l'été.

Auberge de la Forge : des travaux conséquents de remise

aux normes concernant l'électricité, la plomberie du rez-de-chaussée et les branchements de gaz qui incombent au propriétaire, ont été réalisés pour un montant de 11 200 € TTC. Les autres travaux d'aménagements effectués sont pris en charge par le nouveau locataire.

Sur le boulevard, une jardinière a été aménagée par les employés communaux, en rondins de mélèze ce qui devrait permettre d'améliorer l'entrée de notre village. De l'avis de personnes compétentes préalablement consultées, la présence de 30 cm de terre sur les racines n'est pas susceptible de nuire à l'état sanitaire des platanes que les citoyens inquiets qui se sont manifestés, soient rassurés.

Pour terminer, les contrôles de garantie de la station d'épuration ont révélé un fonctionnement satisfaisant à l'issue du délai contractuel. Nos employés ont maintenant la charge d'en assurer l'entretien avec rigueur et **les habitants ne doivent pas oublier que l'usage des lingettes, ne fait pas bon ménage avec notre système d'épuration moderne.**

Depuis le 17 mai, la boulangerie vous propose un dépôt de pains, gâteaux... du lundi au samedi de 7 h 00 à 13 h.

Afin d'améliorer la qualité de communication, la municipalité recherche des bénévoles pour distribuer des informations municipales. dans les boîtes aux lettres.

Pour celles et ceux qui souhaitent recevoir les informations par internet, merci de nous communiquer vos adresses mails.

Inauguration du donjon en photos

